

Je m'informe sur le carcinome basocellulaire

Le carcinome basocellulaire (CBC), le plus fréquent des cancers de la peau, est également le moins dangereux s'il est rapidement traité. Se développant sur des zones exposées au soleil, les CBC ne produisent généralement pas de métastases et sont définitivement éliminés après une rapide intervention chirurgicale.

Qu'est-ce qu'un carcinome basocellulaire ?

Un CBC est une petite tumeur de la peau pouvant prendre de nombreuses formes : plaque rouge ou brillante, cicatrice blanche, croûte, plaie qui ne cicatrise pas, ou encore bouton lisse. Cette dernière forme, appelée CBC nodulaire, est la plus fréquente.

Si vous présentez durablement une de ces lésions, consultez un dermatologue qui pourra confirmer le diagnostic après une biopsie ou fera d'emblée une ablation totale si la lésion est petite.

Fréquents aux alentours de la cinquantaine, les CBC sont très souvent situés sur les zones du corps exposées au soleil : nez, joues, front, tempes, cuir chevelu dans le cas d'une calvitie, nuque...

Quels sont les facteurs de risque ?

Les cancers de la peau sont favorisés par une exposition répétée aux rayonnements ultraviolets, émis par le soleil ou par une lampe à UV. Les risques sont accrus lorsque l'exposition est répétée, surtout pendant l'enfance. Si votre peau est particulièrement sensible au soleil (peau très claire, cheveux blonds ou roux, taches de rousseur et yeux clairs sont autant de signes d'une forte sensibilité), soyez encore plus vigilant.

D'autres facteurs influencent également l'apparition d'un CBC : immunodépression (suite à une greffe cardiaque ou rénale par exemple), cicatrices de brûlures ou encore terrain génétique favorable.

Pourquoi dois-je consulter rapidement en cas de doute ?

Plus tôt sera fait le diagnostic, plus le traitement sera efficace. Les CBC traités précocement guérissent définitivement dans plus de 90 % des cas, le plus souvent sans aucune séquelle.

Les CBC ne produisent quasiment jamais de métastases, mais si on les laisse se développer sans traitement, ils peuvent envahir les tissus se trouvant sous la peau (muscle, os ou organe proche). Ces évolutions dramatiques restent heureusement rares.

On m'a diagnostiqué un CBC : que va-t-il se passer ?

Une fois le diagnostic confirmé par une biopsie, votre dermatologue envisagera un traitement adapté au type de CBC et à son stade de développement.

Dans la grande majorité des cas, une intervention chirurgicale simple sous anesthésie locale est suffisante. Le dermatologue enlèvera le carcinome, avec une marge de quelques millimètres pour s'assurer que l'intégralité de la tumeur a bien été retirée.

L'ablation totale sera ensuite confirmée par une analyse du carcinome au microscope. Si cette analyse indique que l'ablation a été totale, la récurrence est exceptionnelle. On peut alors parler de guérison.

L'opération est dans la majorité des cas très simple, se déroulant en ambulatoire (sans hospitalisation) sous anesthésie locale. Si le CBC est trop important, une chirurgie de reconstruction (greffe de peau) peut être envisagée, parfois en plusieurs temps, sous anesthésie générale. Avant ce type d'opération plus lourde, votre dermatologue vous expliquera son déroulement et répondra à vos

questions. Comme pour toute anesthésie générale, vous aurez également une consultation avec l'anesthésiste avant l'opération. Après le traitement, vous serez suivi régulièrement pour le dépistage d'une éventuelle nouvelle lésion. La fréquence et le type de suivi (bien souvent une simple visite clinique) dépendront du traitement que vous avez reçu

Comment réduire les risques de récurrence ?

Si vous avez déjà été traité pour un carcinome, les risques de voir se développer un nouveau CBC sont plus importants, surtout si le premier carcinome était particulièrement étendu ou localisé sur une zone à haut risque (nez, oreilles, bouche, etc.). Il vous faudra alors redoubler de vigilance.

En plus des consultations prévues avec votre dermatologue, surveillez vous-même régulièrement votre peau. Soyez attentif aux lésions qui pourraient apparaître, surtout si elles s'installent durablement. Si vous avez un doute sur la nature d'une cicatrice, d'une tache, d'un bouton ou d'une plaque, prévenez votre dermatologue.

Soyez particulièrement vigilant au soleil, en limitant une exposition prolongée et répétée. Évitez de vous exposer aux heures les plus chaudes, lorsque le soleil est au zénith. Appliquez au moins toutes les deux heures une crème de protection solaire, avec un indice de protection élevé (de 30 à 50). Même si vous êtes déjà bronzé, continuez à vous protéger.

Si les CBC représentent la grande majorité des cancers de la peau, ils sont également les moins dangereux. D'autres cancers cutanés, comme les mélanomes et les carcinomes spinocellulaires ou épidermoïdes, peuvent avoir des impacts beaucoup plus graves sur la santé. Il est donc primordial de consulter rapidement un spécialiste devant toute apparition d'une lésion suspecte.

Informations sur le document



Conçu et validé par :

Date de validation : **30/09/13**

[Comité Dermatologie - vénérologie](#)

docvadis® est une marque déposée de Merck & Corp., filiale de Merck & Co., Inc., Kenilworth, NJ, USA.